



Fiche terminologique n°210

TERME ÉTUDIÉ : **MIRA** [1]

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : enseignement et apprentissage : enseignement élémentaire, enseignement secondaire

DÉFINITION : Trademark of The MIRA Math Co. (of Mississauga, Ontario) for a red Plexiglas instrument used for demonstrating geometrical properties, including symmetry.

CONTEXTE :

TERME ÉTUDIÉ : **MIRA** [1]

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DÉFINITION : Marque de commerce de la société The MIRA Math Co. (de Mississauga) désignant un instrument de Plexiglas rouge qui permet de démontrer des propriétés géométriques, y compris la symétrie.

CONTEXTE : «Ce cahier d'activités MIRA pour l'élémentaire est spécialement conçu pour travailler avec le miroir MIRA. Les activités proposées comprennent : introduction aux réflexions, réflexions, axes de symétrie.»

JUSTIFICATION : Le Réseau retient le terme recommandé tel qu'il a été fourni par la compagnie. Il souligne que le terme «MIRA», ou sa variante orthographique, reste invariable puisque c'est un nom propre. Il importe de ne pas confondre la marque MIRA avec l'objet même, appelé miroir de symétrie.

DATE DE RÉDACTION : avril 1995